Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIES

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. — Pour utiliser cette publication avec profit, le lecteur doit déjà posséder quelques connaissances élémentaires, qu'il développera aisément par le moyen de lectures variées et choisies avec grand soin. — Numéro spécimen gratis par l'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

*

Margot et Buxcel : Arithmétique, Calcul écrit, Calcul oral, Géométrie, Comptabilité. Degré supérieur. Un volume in-8° relié, 3 fr. — Librairie Payot. Illustré.

Arithmétique, degré supérieur. — A l'usage des classes primaires du canton de Vaud, les auteurs ont préparé un nouveau manuel d'arithmétique qui remplacera son prédécesseur, utilisé pendant plus de trente ans par les élèves du degré supérieur. Ce manuel fait suite à celui du degré moyen paru en 1935. Exactement élaboré sur le plan du programme officiel qui a subi dernièrement des modifications assez importantes, il sera pour les maîtres un guide précieux. Il introduit dans chaque chapitre une partie théorique simple, courte mais suffisante. De nombreux exercices, qui tous mettent à contribution la réflexion de l'élève, remplacent les questions un peu trop mécaniques que jusqu'ici il devait résoudre. La partie « Géométrie », bien qu'élémentaire, constitue une base solide aux connaissances que doit posséder le futur apprenti ou le futur agriculteur. En comptabilité, le nouveau livre initie l'écolier aux questions qui, dans la vie pratique, se posent à chacun. Enfin le calcul oral habitue le jeune chiffreur aux simplifications et abréviations permettant un calcul de tête rapide et sûr.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion des institutrices, à Bulle, le jeudi, 12 janvier 1939, à 2 ½ h., au local habituel.

A Romont : *jeudi 26 janvier.* Après la réunion, étude de chants et rondes pour nos classes. Que toutes nos amies glânoises qui désirent prendre part à cette répétition veuillent bien se munir du *Kikeriki* et de l'*Ecolier chanteur.*

A tous les membres de notre Société, à toutes nos chères collègues du canton : nos meilleurs vœux de

Bonne, heureuse année 1939 !

Le Comité cantonal et la Présidence.

A Fribourg : *jeudi 19 janvier*, à l'Institut Ste-Ursule.

2 h. Etude de chants destinés à nos jeunes écolières, sous la direction de Mlle M. D.

2 h. ½. Conférence de M. l'abbé Dr Marmier. Thé. Réunion du Comité.